

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 13 Janvier 2026

Gymnase des Montelievres - 20h00

- Président : Baptiste RABOURDIN
- Trésorier : Cédric LE MASSON
- Secrétaire : Jonathan MICHON

Préambule de la réunion.

19 personnes sont réunies et Baptiste RABOURDIN, Président de l'association, souhaite avant de commencer l'assemblée générale, remercier Guy Baris, ancien président.

4 adhérents interpellent l'assemblée en demandant à ce qu'il y ait un émargement et remettent en cause la tenue de l'assemblée pour faute de quorum. Et indiquent que n'ont pas été envoyés les bulletins de "suppléance" (sic).

Le Président indique que :

- une feuille d'émargement est bien prévue (cf pj au PV) mais qu'il souhaitait d'abord adresser les remerciements
- en guise de "pouvoirs", la convocation à l'assemblée générale précisait qu'il était possible de se faire représenter en l'indiquant par simple mail. Preuve en est que nous avons bien reçu des pouvoirs sur l'adresse contact@ajc-saintry.fr
- les statuts ont bien été envoyés dès demande à Mme Micheline Pitel et indique que dans l'article XI desdits statuts ne figure aucune mention de quorum.

Un adhérent (Michel W.) évoque aussi le fait de n'avoir pas reçu la convocation. Après vérification sur place, il apparaît que les emails sont bien envoyés et acheminés (via le système d'envoi professionnel "Infomaniak" utilisé par l'association).

Chahut.

Le Secrétaire et le Trésorier rappellent qu'il est trop simple de venir critiquer quand on ne s'est pas manifesté pendant des années alors même que l'association a régulièrement communiqué pour trouver de nouveaux administrateurs.

Madame Pitel souhaite une réponse sur les assurances concernant la section Gym. Le Président rappelle :

- que ce point est justement à l'ordre du jour
- que tout a été communiqué en toute transparence en amont de la réunion, d'abord par échange téléphonique entre elles et lui et par email
- que toutes ses demandes par email ont eu une réponse

D'autres adhérents finissent par dire qu'il faut rester pour traiter les points à l'ordre du jour.
Les 5 personnes concernées décident de quitter la salle. Finalement l'un deux, Michel W, reste toute la séance.

L'Assemblée Générale peut commencer à 20h15

Le Président présente la première diapositive : **Emergements et pouvoirs.**

Assemblée générale AJC Saintry

- **Emargement**
- **Pouvoirs**
- **Rapport moral**
- **Rapport financier 2024-2025**
- **Prévisionnel 2025-2026**
- **Questions**
- **Verre de l'amitié**

Émargement des participants.

Présents

1. Rabourdin Baptiste
2. Mauge Alexandra
3. Fournier Françoise
4. Gitton Catherine
5. Pendaries Chantal
6. Chaput Maryse
7. Duluc Claudie
8. Colley Martine
9. Wojciak Michel
10. Chaput Michel
11. Berger Bernard
12. Troufleau Alain
13. Baris Guy
14. Reigneau Amélie
15. Michon Jonathan
16. Le Masson Cédric
17. Pierron Philippe

Pouvoirs

- Mme Malvina Moulard donne son pouvoir à Amélie Reigneau
- Mme Agnes Malfin donne pouvoir au Président
- Mme Nathalie Chanvin donne pouvoir “à un membre du bureau” (Président)
- Mme Hermine Adrioud donne pouvoir “à un adhérent Qi Gong” (Philippe Pierron)
- Mme Janine Bertrand s’excuse et ne donne pas de pouvoirs

Soit 17 présents et 4 pouvoirs transmis valides.

Rapport moral (rapport d’activité)

Remerciement des professeurs Thierry, Sakina et Marlène qui nous sont fidèles et font un travail remarquable.

Rappel sur l’évolution des différentes sections:

- Gym/danse : tout va très bien
- Danse ado : lente progression. 2025-2026 atteint l’effectif requis
- Judo enfants : légère baisse.
- Ju Jitsu : année au plus bas. Actions de relance qui ont permis de bien remonter. Aujourd’hui 21 adultes sont inscrits (self-defense et taiso inclus)
- Qi Gong : ca ne décolle pas. On est passé de 11 à 4 cette saison.

C'est la 4ème saison consécutive où nous sommes autour de 130 adhérents.

| | 2022-2023 | 2023-2024 | 2024-2025 |
|--------------|------------|------------|------------|
| Gym | 80 | 70 | 80 |
| Judo | 24 | 29 | 26 |
| JuJitsu | 13 | 13 | 8 |
| Qi Gong | 11 | 8 | 6 |
| Danse ado | 5 | 7 | 8 |
| Taiso | 3 | 0 | 1 |
| Total | 136 | 127 | 129 |

Section Gym/Danse

Rappel sur le fait que l'inscription est indifférenciée. On peut faire aussi bien 1h/ semaine que 6h !

Dans la réalité cela donne à peu près cela :

- Marlène : 29 adultes
- Sakina : 46 adultes
- Les deux : 5 adultes

Section Judo

Judo enfants :

Professeur qui peut parfois être maladroit dans sa communication avec les parents, mais il est très pédagogue une fois sur le tatami.

Pas adepte d'envoyer en **compétition**. Cela peut nous faire perdre des inscriptions d'enfants. Mais plusieurs témoignages (Baris, Reigneau) rappellent que Thierry est surtout très vigilant sur l'intégrité physique des enfants.

Un adhérent demande s'il ne fallait pas faire plus de compétitions pour avoir plus d'adhérents. D'autres adhérents expliquent que les compétitions sont devenues réellement un risque de mise en danger des enfants (agressivité, blessure). Le club n'empêche pas d'aller en compétition de toute façon.

La mise en place de groupe Whatsapp et l'animation de ces groupes (Cédric) donne de bons retours des parents.

Ju Jitsu

Saison avec très peu d'inscrits. Le travail de communication (Jonathan) à la rentrée 2025 a permis une augmentation des participants aux cours de Ju Jitsu qui en avait besoin !

Sections nouvelles

- **Danse** : Marlène est une professeure investie : 13 ados sur la danse ! Ca décolle ;-)
- **Qi Gong** : Beaucoup d'incertitudes sur la pérennisation du Qi Gong qui baisse chaque année. Éclaircissement des 2 heures par semaine dont ue à Soisy (l'association ne paye que l'heure dispensée à Saintry mais les adhérents peuvent bénéficier des deux cours)

Divers

- La **fresque** dans le dojo, initiée par la mairie, est très réussie et permet de faire de belles photos !
- Deux nouvelles **ceintures noires** : Cédric et Baptiste. Cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de ceintures noires.
- Baptiste a validé la **formation** obligatoire "Lutte contre les dérives : Module 1 Ethique et déontologie et Module 2 Lutte contre les violences"
- Club labellisé Bronze par la FFJ

Rapport financier

Récap des 10 dernières années : En 2016 la trésorerie était de 17 198 €. En 2025, elle est de 16 785 €. Stabilité due à des années qui s'équilibrent.

Présentation du compte de résultat du 1er Septembre 2024 au 31 août 2025

Comptabilité de trésorerie 2024-2025

| | Saison N | Saison N-1 | |
|------------------------|------------------|------------------|---|
| licences | -4 484 € | -4 555 € | Année comparable sauf sur les salaires (+ 5000 €) et les cotisations (+ 2000 €) |
| materiel | -123 € | -38 € | |
| frais de communication | -381 € | -442 € | |
| affiliation | -130 € | -120 € | |
| assurance | 0 € | -266 € | |
| divers | -196 € | -165 € | |
| frais administratifs | -0 € | -0 € | Explication : Situation personnelle du professeur de Judo. Défrayé jusqu'en mars 2025 Puis repassé en déclaration salariale (CEA URSSAF) |
| frais bancaires | -124 € | -121 € | Par ailleurs : +2h ju jitsu/sem |
| salaires/professeurs | -23 732 € | -18 759 € | Les autres professeurs sont en régime auto-entrepreneur. |
| cotisations sociales | -2 064 € | -0 € | |
| formation interne | 0 € | -500 € | |
| Charges | -31 233 € | -24 966 € | Plus d'assurance car FFJ couvre directement le club par affiliation. |
| cours | 25 403 € | 24 362 € | |
| subvention | 2 000 € | 2 294 € | |
| Produits | 27 403 € | 26 656 € | |
| Résultat | -3 830 € | 1 690 € | Eté 2025 : le nouveau bureau tente de trouver des solutions pour rééquilibrer la prochaine saison. |

6

La saison est exceptionnellement fortement déficitaire en raison du changement de rémunération du professeur de Judo (auparavant défraient, repassé salarié déclaré en mars). La baisse de la section Ju Jitsu malgré les nouvelles heures rend cette section fortement en perte.

L'Assemblée Générale vote le rapport moral et le rapport financier à l'unanimité.

Orientations financières : budget prévisionnel

Pour rééquilibrer la saison 2025-2026 plusieurs pistes ont été évoquées

- Hausse des pratiquants sur la section Judo Ju Jitsu adultes
 - communication qui porte ses fruits. On est passé de 8 à 15.
 - self defense et taiso pour attirer aujourd'hui 6 nouveaux pratiquants.
- Demande de subvention exceptionnelle Mairie pour l'organisation de deux stages de défense au couteau (vif succès l'année dernière avec une cinquantaine de participants)

- Présentation de Cédric qui accompagne Thierry sur les cours des enfants : formation à prévoir pour devenir professeur de Judo.
 - Objectif d'ouvrir une section "baby judo"
 - Sécuriser l'avenir du club à terme compte tenu de la rareté des professeurs.
- **Licence "sport pour tous" et assurances**
 - Dès la rentrée des échanges internes (Maryse C, Michel C, Baptiste, Guy, Jonathan, Cédric) ont évoqué le coût des licences "Sport Pour Tous" 26 € qui semble peu utile dans la mesure où le club est couvert en responsabilité civile par la FFJ.
 - **En 2015, l'inscription gym était de 175 € et il avait moins d'heures de gym.** Soit une hausse de 10% en 10 ans.
 - Nous aurions dû augmenter progressivement ces dernières années mais il est rappelé que 190 € pour accéder à 6 cours dans la semaine est un tarif déjà très bas.
 - Le bureau a donc décidé de comparer les assurances et établi des devis.
 - Au final les frais SACEM et l'assurance spécifique pour les pratiquants Gym reviennent moins chers que la prise de licences et l'affiliation Sport Pour Tous. Et par ailleurs plus d'aide du Conseil Départemental.
 - Pourquoi le club ne répercute pas cette baisse sur les inscriptions ?
 - décision prise fin septembre
 - les gains permettent d'investir dans le club

Résolution 1

Maintien du tarif gym à 190 euros pour équilibrer les finances de l'association, investir pour le club (formations), mieux rémunérer les professeurs ; pas de remboursement pour l'année en cours : accepté à l'unanimité (17)

Résolution 2

Frais de déplacement des professeurs de danse à envisager (50€ / mois Sakina, 10 €/mois Marlène) : accepté à l'unanimité (17)

- Présentation du prévisionnel 2025-2026 avec ces éléments : Résultat envisagé de + 300 €
- Si correction nouveaux frais Sakina et Marlène : Résultat - 250 €
- Si demande de subvention exceptionnelle Mairie pour stages couteaux : à déterminer.



Remarque : cours de Sakina : lundi jeudi vendredi 10h15/11H15 ; celui du lundi doit être déplacé au jeudi dans les mois qui viennent

Membres du bureau : démission puis représentation aux mêmes postes

- Président : Baptiste RABOURDIN
- Trésorier : Cédric LE MASSON
- Secrétaire : Jonathan MICHON

Nouvelle Referente Gym/danse: Amélie Reigneau

Clôture à 22h10.

Le Président souhaite remercier toutes les personnes présentes et notamment celles de la section Gym.

Pour signature

Le Président
Baptiste RABOURDIN

Le Secrétaire
Jonathan MICHON

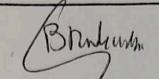
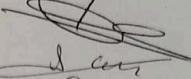
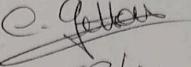
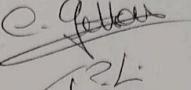
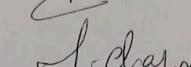
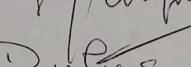
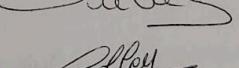
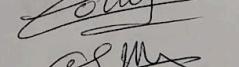
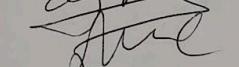
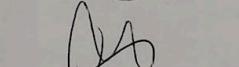
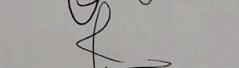
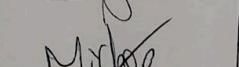
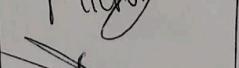
Le Trésorier
Cédric LE MASSON

SIGNED VIA ILOVEPDF
0DDE8321-0CD9-4CC1-A7C0-E97DDA1AB729

SIGNED VIA ILOVEPDF
A3BE935B-3951-4765-AC1F-D26E9D749E93DC-4935-4FCD-A991-363993CE9381

SIGNED VIA ILOVEPDF
A3BE935B-3951-4765-AC1F-D26E9D749E93DC-4935-4FCD-A991-363993CE9381

PJ : Feuille d'émargement

| NOM | PRENOM | SIGNATURE | |
|-----------|-----------|---|---------------------------|
| RABOURDIN | Baptiste |  | fonction president. |
| HAUGÉ | Alexandra |  | adhérente JU-JITSU |
| Fouanna | François |  | adhérent. |
| GITTOW | Catherine |  | adhérente gym |
| PENDARIES | Chantal |  | adhérente gym |
| CHAPEUT | Janyse |  | adhérente gym. |
| DULUC | Claudie |  | gym. |
| COLLEY | Martine |  | adhérente gym |
| WOJCIAK | Michel. |  | mo. WOJCIAK à outlook.com |
| CHAPUT | Michèle |  | gym sekiwa |
| BERGER | Dernard |  | adhérent gym |
| TROUFLEAU | Alain |  | gym |
| BARIS | Guy |  | Judo |
| REIGNEAU | Amélie |  | Dance + Judo (enfant) |
| Michon | Jonathan |  | Secrétaire |
| de Passan | Cédric |  | Tresorier |
| PERNON | Philipppe |  | JU-JITSU - PI GONG |